



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ARDENNES

Direction départementale
des territoires

Service environnement

Biodiversité Forêt Chasse

Charleville-Mézières, le 28/04/16

Synthèse des observations du public

relatives au projet d'arrêté préfectoral fixant
les minimums et maximums des plans de
chasse de grands gibiers pour la campagne
2016-2017

Affaire suivie par : Mylene THERY
Tel : 03 51 16 51 12
Fax : 03 24 37 51 17
@ : mylene.thery@ardennes.gouv.fr

Le projet d'arrêté préfectoral fixant les minimums et maximums des plans de chasse de grands gibiers pour la campagne 2016-2017, a fait l'objet d'une consultation du public du 13 avril 2016 au 27 avril 2016 via une mise en ligne sur le site internet des services de l'État des Ardennes.

A l'issue de cette période de consultation, aucune remarque n'a été formulée par le public